



## MODIFICATION DES PROSPECTUS

Les porteurs des OPCVM listés ci-dessous sont informés que les prospectus et documents d'informations clés pour l'investisseur sont mis à jour afin de se conformer aux dispositions du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») avec effet au 10 mars 2021.

Ainsi, les OPCVM sont catégorisés de la manière suivante :

- Le FCP ou la SICAV n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et qui ne promeut pas spécifiquement des caractéristiques environnementales et/ou sociales

Sont concernés :

- Candriam Diversified Futures,
  - Candriam Global Alpha,
  - Candriam Index Arbitrage,
  - Candriam Long Short Credit,
  - Candriam Patrimoine Obli-Inter,
  - Candriam Risk Arbitrage,
- La SICAV qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales (« Art.8 du Règlement SFDR »)

Est concerné :

- Candriam Monétaire SICAV.

Ainsi, nous vous invitons à relire attentivement ces documents et à consulter la Société de Gestion pour toute question éventuelle.

Le prospectus et les documents d'informations clés pour l'investisseur datés 10 mars 2021 seront disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion :

CANDRIAM France  
40, rue Washington  
75008 PARIS

Ainsi qu'auprès de l'agent payeur au Luxembourg :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

ou accessibles gratuitement à l'adresse suivante : [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

---

### CANDRIAM France

40, rue Washington  
euros  
F-75408 Paris Cedex 08

T : +33 1 53 93 40 00  
F : +33 1 45 63 31 04  
[www.candriam.com](http://www.candriam.com)

Société par actions simplifiée au capital de 6 380 000

RCS Paris B 344.032.743  
Siret : 344 032 743 00033

TVA intracommunautaire : FR 05 344 032 743. APE :